

RAPPORT FINANCIER

1991



SOMMAIRE

Conseil d'Administration - Principaux Dirigeants

Pages 2 et 3

Editorial

Page 4

Chiffres Clés 1991

Pages 6 à 9

Rapports du Conseil d'Administration

Pages 10 à 15

Comptes consolidés :

Bilan

Compte de résultat

Tableau de financement

Annexe

Rapport des commissaires aux comptes

Pages 16 à 26

Comptes sociaux :

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées

Pages 27 à 41

Résolutions :

Rapport spécial des commissaires aux comptes relatif
à l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières

Exposé des motifs

Texte des résolutions

Pages 42 à 46

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général

Patrick LE LAY

Administrateurs

- Francis BOUYGUES
- Martin BOUYGUES
- Nicholas CLIVE WORMS (1)
- CREDIT LYONNAIS
représenté par Sylvain CARNOT
- François DALLE
- EDITIONS MONDIALES
représentées par Philippe BOURIEZ
- Etienne MOUGEOTTE
- Olivier POUPART-LAFARGE
- SOCIETE GENERALE (2)
représentée par Marc VIENOT

Administrateurs représentants du Personnel

- Bernard AUBERT (3)
- Jean-Pierre PERNAUT

Commissaires aux Comptes

Titulaires :

Cabinet SALUSTRO, VINCENT GAYET & Associés

Dominique LEDOUBLE

Suppléants :

Jean-Louis MULLENBACH

Jean-Pierre CROUZET

(1) Coopté par le Conseil d'Administration du 18 Octobre 1991, en remplacement de FINANCIERE TRUFFAUT démissionnaire

(2) Cooptée par le Conseil d'Administration du 18 Octobre 1991, en remplacement de SEBDO (LE POINT) démissionnaire

(3) en remplacement de Marc BOUSSARD

PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU GROUPE TF1

DIRECTION GENERALE

- **Président Directeur Général**
Patrick Le Lay
- **Vice Président**
Etienne Mougeotte

ANTENNE

- **Directeur Général Adjoint de l'antenne**
Christian Dutoit
- **Directeur de l'Information**
Michèle Cotta
- **Directeur de la Rédaction**
Gérard Carreyrou
- **Directeur des Achats de programmes**
Guillaume de Vergès
- **Directeur Artistique**
Dominique Cantien
- **Directeur des Magazines et Documentaires**
Pascale Breugnot
- **Directeur de la Fiction**
Francis Willaume
- **Directeur des Sports**
Jean-Claude Dassier

REGIE PUBLICITAIRE

- **Directeur Général Fonctionnel**
Corinne Bouygues
- **Directeur Commercial**
Claude Cohen

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

- **Directeur Administratif et Financier**
Jean-Pierre Morel
- **Directeur de la Communication**
René Tézé
- **Directeur des Relations Humaines**
Alain Rousseau
- **Directeur Technique**
Abdelhamid Beldjoudi
- **Directeur des Produits Grand Public**
Alain Royer

PRINCIPALES FILIALES

TF1 ENTREPRISES

Directeur TF1 Vidéo : Pierre Brossard
Directeur Télématique et Droits dérivés : Martine Tournier
Directeur Distribution Internationale : Jean-Pierre Deschateaux

TELE SHOPPING

Directeur Général : Robert Lens

TF1 PUBLICITE PRODUCTION

Gérant : Claude Cohen

TF1 EDITIONS

Président Directeur Général : Bernard Fixot

TF1 FILMS PRODUCTION

Directeur Général : Guillaume de Vergès

BANCO PRODUCTION

Directeur Général : Pascale Breugnot

PROTECREA

Président Directeur Général : Pierre Wiehn
Directeur Général : Jacky Gérard

UNE MUSIQUE

Directeur : Nadine Laïk Blanchard

EUROSPORT

Directeur Général : Jean-Claude Dassier
Directeur Général Adjoint : Emmanuel Florent
Directeur Commercial : Jean-Yves Laneurie

1991 : Une année

Guerre du Golfe, atonie du marché publicitaire, concurrence accrue des diffuseurs privés, remodelage du secteur audiovisuel public... Finalement, les lois du marché ont eu raison des dysfonctionnements structurels du système audiovisuel français !

Dans cet environnement perturbé, l'Entreprise a prouvé sa solidité en accroissant son chiffre d'affaires de 11 % et son résultat consolidé de 14 %. TF1 a également poursuivi une politique active d'investissements :

- dans la création française : 1,3 milliard de Francs en 1991, soit un cumul de près de 5 milliards de Francs depuis 1987,
- et dans la modernisation de ses outils de production, à hauteur de 370 Millions de Francs.

Nos activités de diversification ont largement contribué à cette croissance : elles représentent désormais 15 % du CA et 22 % du résultat consolidé.

Enfin, en relançant Eurosport, nos collaborateurs se sont mobilisés pour relever un défi important : entrer de plein pied dans l'univers des chaînes thématiques pour conquérir le public européen.

Pour 1992 et les années à venir, notre objectif est de nous adapter aux évolutions du paysage audiovisuel en appliquant à tous nos métiers une politique d'excellence. En effet, la qualité est la garantie d'un public satisfait, d'annonceurs confiants dans leurs investissements et d'une gestion saine des ressources de l'Entreprise. En outre, le succès de nos filiales de diversification nous encourage à poursuivre activement leur développement.

Enfin, avec Eurosport, TF1 prend une dimension européenne - cette chaîne touche aujourd'hui plus de 34 millions de foyers en Europe et représente un enjeu important pour la prospérité future de l'Entreprise. Eurosport est une chance, un défi et une étape dans notre participation à la construction européenne.

1992 marque également le regroupement de nos activités dans de nouveaux locaux. Ceci contribuera à une meilleure productivité et au renforcement des synergies entre les différents métiers.

Je tiens ici à remercier tous les collaborateurs, partenaires et actionnaires qui jusqu'à présent nous ont témoigné leur confiance - grâce à eux, TF1 est une entreprise saine et solide, digne de telles ambitions.

Patrick LE LAY
Président Directeur Général

décisive



CHIFFRES CLES

1991 : UN BON CRU POUR L'ANTENNE

- L'audience de TF1 a progressé :

		1989	1990	1991
Parts de Marché par cibles (%)	Foyers	40,9	41,4	41,6
	Enfants (6-14)	40,9	41,0	42,9
	Adultes (15 et +)	41,1	42,1	42,0
	Ménagères (15-50)	39,5	40,0	40,5

- La guerre du Golfe, "guerre en images", a conforté TF1 dans sa place de leader de l'information des Français :

		PDM Foyer	Millions d'individus
Les 1ers JT de France (Moyennes 1991)	JT 13 h 00	52%	7,0
	JT 20 h 00	42%	8,7

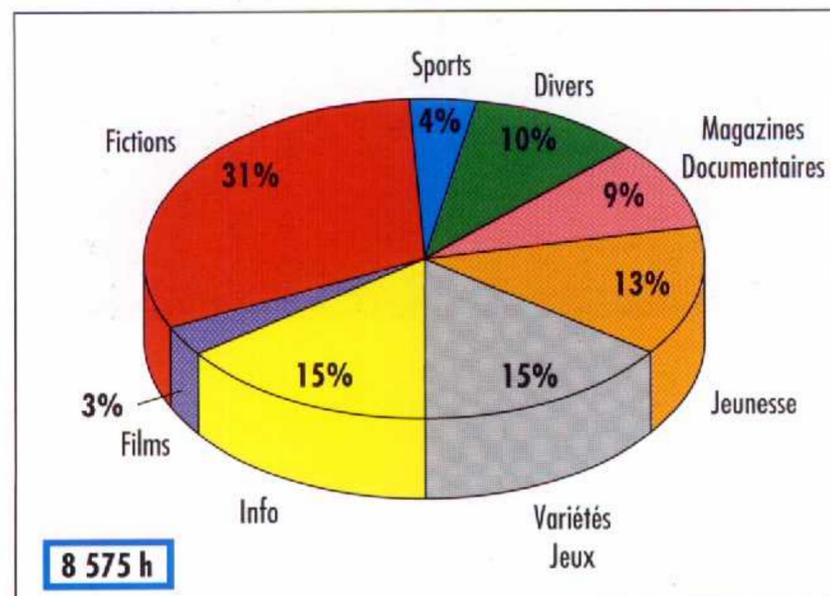
- Fidèle aux principes qui lui ont réussi au cours des années précédentes : offrir à un large public un grand choix de programmes de qualité, TF1 a remporté en 1991, 99 des 100 premières audiences, toutes chaînes confondues.

Au top du palmarès 1991	• 43 Variétés	• 3 Fictions Françaises
	• 39 Films	• 2 Flashs info
	• 8 Matches de foot	• 1 Jeu, 1 Magazine

- Meilleurs scores 1991 - par genre

	PDM Foyer	Millions d'individus	
SURPRISE SUR PRISE	55%	13,4	Variétés
LE GRAND BLEU	62%	14,9	Films
LES MOUETTES	59%	14,8	Fictions Françaises
Coupe d'Europe Football OM-Etoile rouge Belgrade	67%	17,5	Sport

- Au total, TF1 a diffusé en 1991, 8 575 heures de programmes, réparties de la façon suivante :



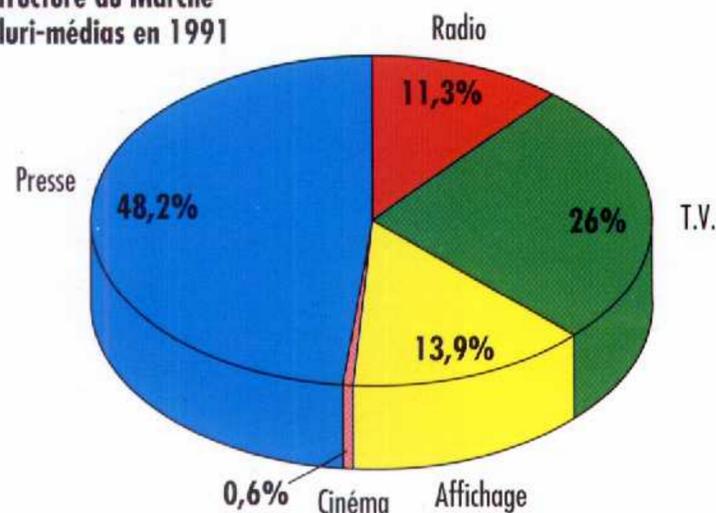
PUBLICITE : UNE CROISSANCE NETTE DE 5% EN 1991

Le marché publicitaire en 1991

1991 aura été une année difficile pour le marché publicitaire, avec un 1er semestre pénalisé par la guerre du Golfe : selon l'IREP, le marché pluri-médias français aurait régressé de 3%.

En revanche, la télévision a affiché une bonne résistance par rapport aux autres médias, accroissant sa part de marché brute dans le pluri-médias de 24,6% à 26% (source : Secodip). Cette part de marché reste inférieure par rapport aux autres pays d'Europe et aux Etats-Unis, du fait essentiellement de la réglementation qui interdit en France la publicité télévisée aux secteurs de la distribution, l'édition, la presse...

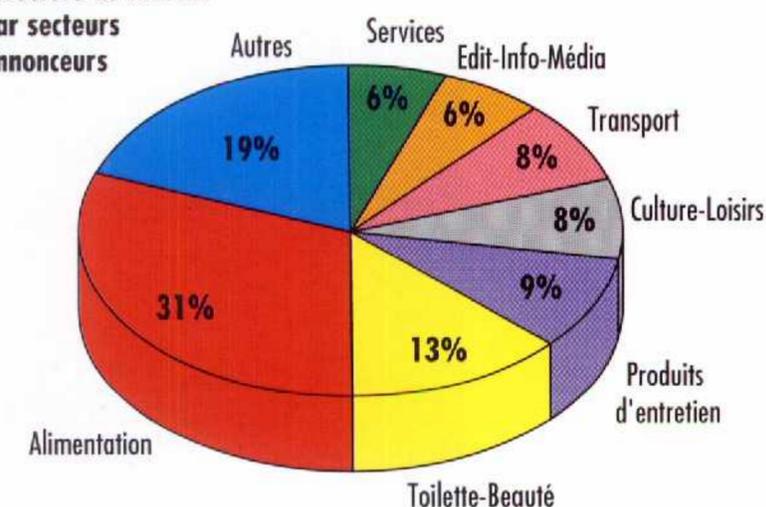
Structure du Marché Pluri-médias en 1991



(Source : Secodip)

Le marché publicitaire TV

Structure du Marché par secteurs annonceurs



(Source : Secodip)

		1991	1990
Parts de Marché des chaînes	TF1	52,8%	51,9%
	A2	15,0%	14,7%
	FR3	6,7%	6,6%
	La 5	13,9%	16,7%
	M6	9,0%	7,6%
	C+	2,6%	2,4%

(Source : Secodip)

TF1 : CHIFFRES CLES (Comptes consolidés)

Evolution de la rentabilité du Groupe (en MF et en % du CA consolidé)

	1987		1988		1989		1990		1991	
Publicité	3 370	97%	4 419	92%	4 807	91%	5 238	90%	5 526*	85%
Autres recettes	120	3%	405	8%	500	9%	591	10%	1 011	15%
CA consolidé	3 490	100%	4 824	100%	5 307	100%	5 829	100%	6 537	100%
Résultat d'exploitation		4,8%		4,1%		5,9%		8,2%		8,1%
Résultat avant IS		3,6%		4,9%		6,7%		8,8%		8,7%
Résultat net (part du Groupe)		2,0%		3,3%		4,1%		5,1%		5,2%

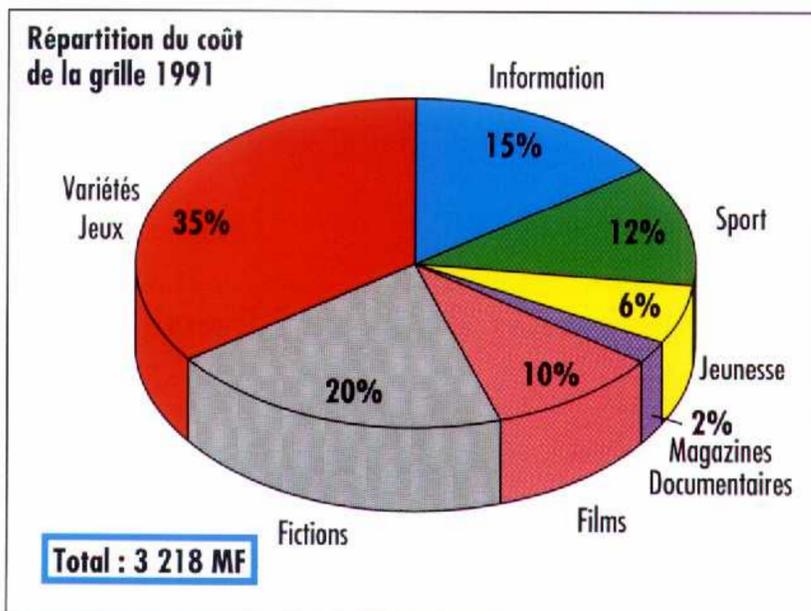
* dont 28 MF chez Eurosport

Taux de valeur ajoutée	38,1%	31,5%	34,8%	34,8%	33,2%
Valeur ajoutée / salarié	852 KF	948 KF	1 197 KF	1 309 KF	1 456 KF
Masse salariale / VA	49%	46%	43%	40%	46%
Effectif permanent Groupe	1 559	1 603	1 542	1 549	1 490
Achats programmes	1 772 MF	3 506 MF	3 000 MF	3 161 MF	3 801 MF
Investissements industriels			120 MF	180 MF	369 MF

Capitaux propres	489 MF	635 MF	790 MF	985 MF	1 179 MF
Endettement LMT	100 MF	37 MF	30 MF	33 MF	217 MF
Stocks programmes	889 MF	1 508 MF	1 449 MF	1 667 MF	2 226 MF
Trésorerie nette de dettes	137 MF	170 MF	392 MF	484 MF	191 MF

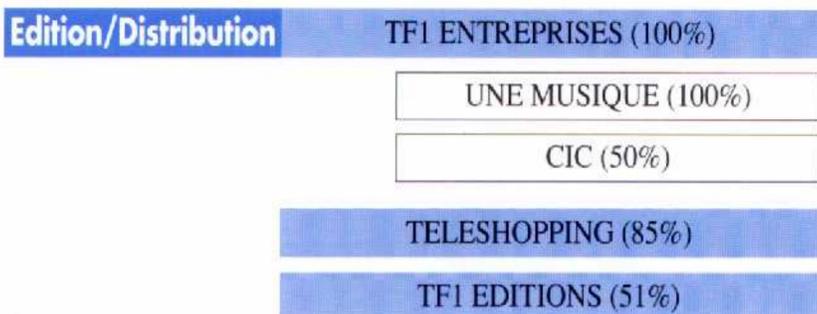
Investissements dans la création française

	1991	1990
Fictions TV	546 MF	550 MF
Magazines - Documentaires	127 MF	74 MF
Jeunesse	73 MF	46 MF
Autres	25 MF	-
Films cinéma	146 MF	137 MF
CNC	247 MF	237 MF
Auteurs (part création)	146 MF	146 MF
Total	1 310 MF	1 190 MF

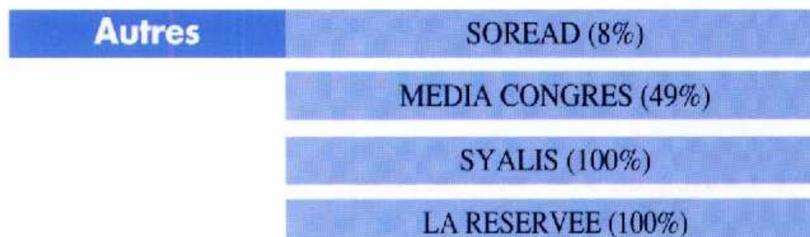
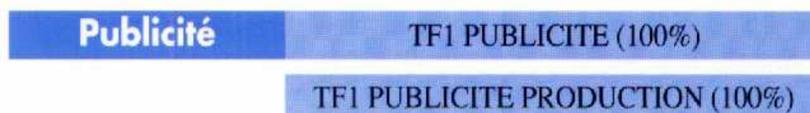


CHIFFRES CLES

TF1 : UNE ENTREPRISE DIVERSIFIEE



CA par activité en MF	89	90	91
Vidéo	20	56	185
Télématique	27	49	71
Distribution programmes	25	42	30
Total TF1 ENTREPRISES	72	147	286



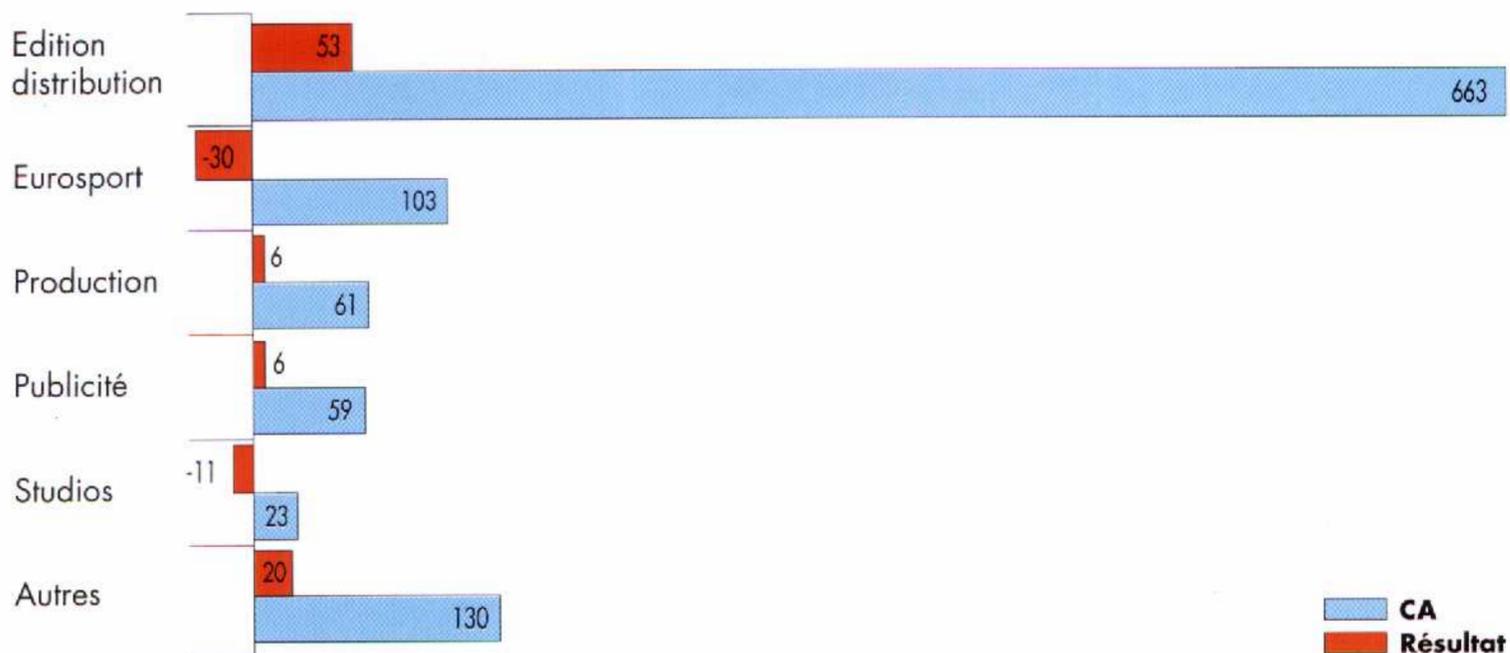
DIVERSIFICATION =

CA : 1039 MF soit 15% du CA consolidé
Résultat : 74 MF soit 22% du résultat consolidé*

Rappel 1990
CA : 10% du CA consolidé
Résultat : 20% du résultat consolidé

* hors impact Eurosport (-30 MF)

Contribution des activités de diversification au CA et au résultat du groupe 1991 (en MF)



LE TITRE : DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

En 1991, les principaux indicateurs boursiers du titre TF1 ont évolué comme suit :

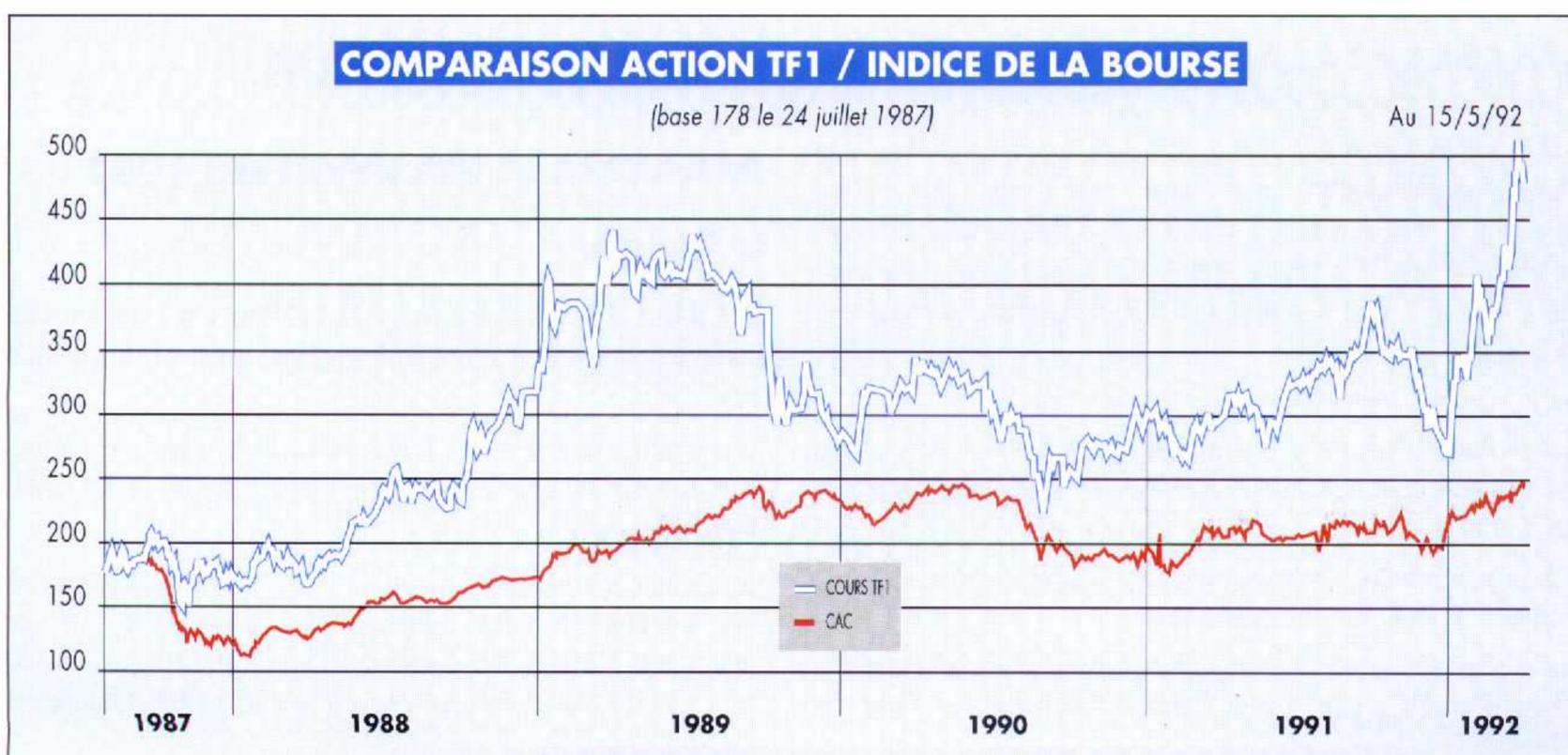
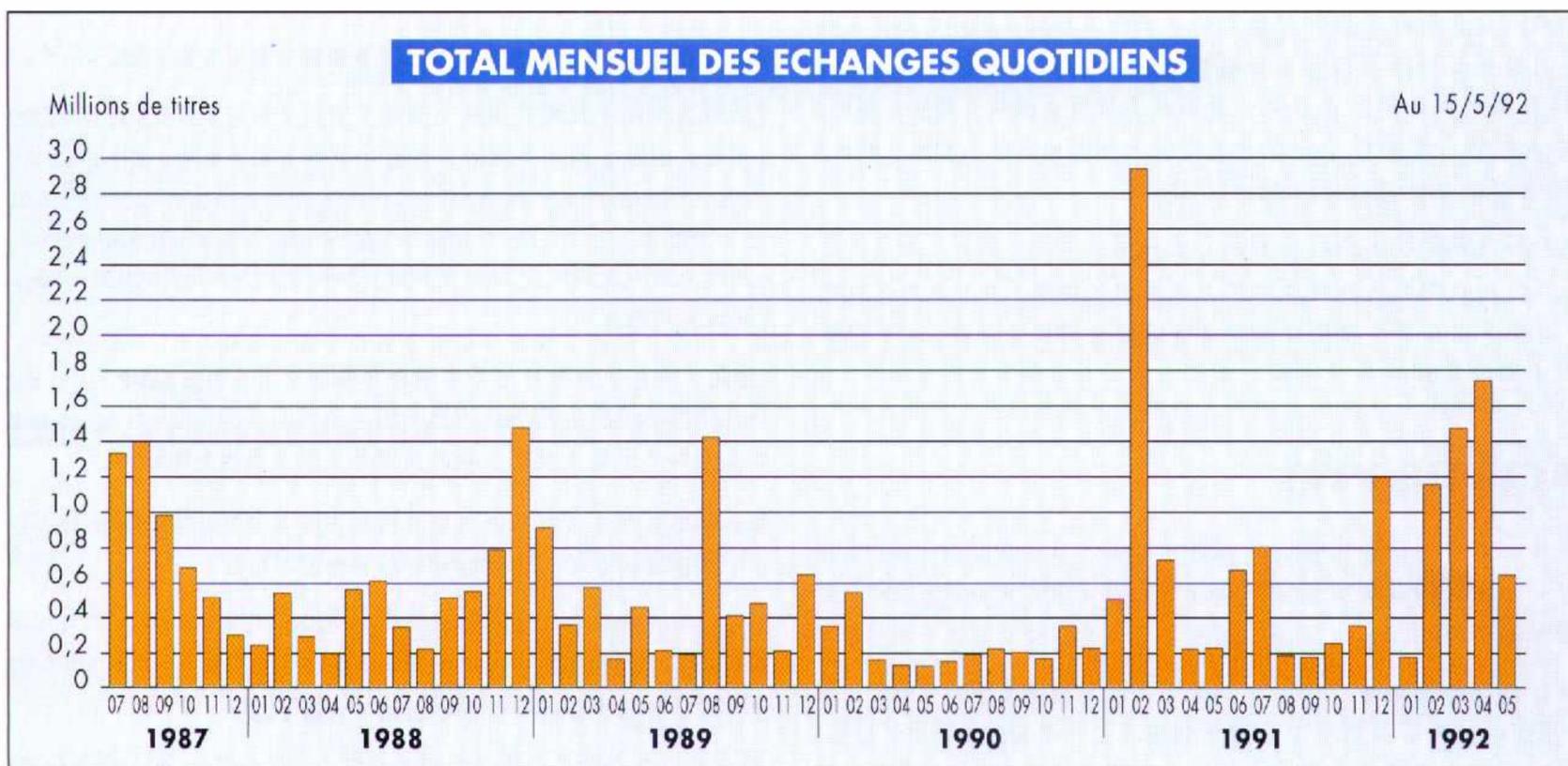
	1991	1990
Cours au 31 décembre	300	290
Cours moyen exercice	317,5	296,6
+ Haut	382	358
+ Bas	265	220
Nombre de titres échangés	7,5 millions	3,3 millions
Taux de rotation du capital	35 %	16 %
Capitalisation boursière au 31.12	6 300 MF	6 090 MF

La récente évolution du PAF et les perspectives de croissance qui en découlent ont renforcé les tendances favorables

constatées en 1991. Depuis le début de 1992, le titre a atteint des cours et des volumes de transaction inégalés antérieurement. Au 15 mai 1992, la situation était la suivante :

	Au 15/05/92
Cours moyen exercice	393
+ Haut	513
+ Bas	310
Nombre de titres échangés	5,2 millions
Taux de rotation du capital	25 %
Capitalisation boursière	10 059 MF

TF1 reste une valeur recherchée bénéficiant d'une surface financière et d'une liquidité répondant aux attentes des actionnaires et des investisseurs qui profitent également d'une politique dynamique de distribution de dividendes.



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 1992

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux statuts, pour rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1991 et vous exposer la situation de la société et ses perspectives d'évolution.

Les comptes annuels de l'exercice 1991 sont présentés, comme chaque année, à la fois, au niveau de TELEVISION FRANCAISE 1 (société-mère) et au niveau du Groupe (comptes consolidés).

1991 a été une grande année pour TF1. L'audience de la Une a en effet progressé par rapport aux années précédentes. Avec 41,6 % de part de marché foyers, TF1 a creusé l'écart qui la sépare des chaînes concurrentes et atteint ainsi un niveau jamais égalé par cette chaîne depuis 10 ans.

Information, cinéma, fictions, variétés, magazines, jeunesse, jeux, sports, programmes dans lesquels TF1 est leader incontesté, expliquent à eux seuls une grande part de la réussite de notre chaîne.

ACTIVITE 1991

Notre chaîne a amélioré ses performances d'audience, en créant et entretenant des rendez-vous avec les Français, pour tous ses programmes :

- **L'information**, mais aussi les émissions de reportages ("Reportages", "Grands Reportages", "52 sur la Une"), les interviews - débats ("7/7", "Le Point sur la table"), et l'investigation ("Le Droit de Savoir").
- **Les films**, dont 2 des plus grands succès du cinéma français : "l'Ours" et "le Grand Bleu".
- **Les fictions**, rendez-vous du soir avec "Navarro", le "Commissaire Moulin"...mais aussi, rendez-vous fidélisés tout au long de la journée en semaine et le week-end avec les célèbres séries US : "Santa Barbara", "Côte Ouest", "les Feux de l'Amour", et les policiers : "Rick Hunter", "Hooker", "Columbo".
- **Les variétés**, toutes les variétés sont sur TF1.
- **Les magazines de deuxième partie de soirée**, permettent d'offrir au public au cours d'un mois, 14 deuxièmes parties de soirée différentes.
- **Les programmes jeunesse**, avec les 2 plus grandes stars des enfants - Walt Disney et Dorothée.
- **Les jeux**, les 4 meilleurs jeux américains ("Wheel of Fortune", "Family Feud", "The Price is right" et "Jeopardy") et "Tournez Manège".

- **Les sports**, TF1 sait être au rendez-vous de tous les grands événements et détient même le record d'audience toutes catégories avec les 17.500.000 téléspectateurs (49,1 % d'audience foyers) qui ont suivi Marseille-Etoile Rouge de Belgrade, rencontre de coupe d'Europe de football.

TF1 a également créé pour la saison 1991/1992, de nouveaux rendez-vous, qui ont été accueillis avec succès par le public :

- **des reality show** : "Perdu de Vue", "l'Amour en Danger", "Mea Culpa" ;
- **des divertissements** : "Les Grosses Têtes", "La Première Fois", "Histoires d'en Rire", "Les Roucasseries" ;
- **des jeux** : "le Millionnaire" ;
- **des magazines** : "Combien ça Coûte", "Faut pas Rougir" ;
- **des fictions** : "Julie Lescault" et "Van Loc" en prime time, "Premiers Baisers" et "Tarzan" en access prime time.

Autant de coups d'essai qui se sont révélés des succès.

De forts investissements ont été engagés dans ces différents pilotes, une large réflexion en amont et une analyse approfondie des réactions du public lors des diffusions, permettent aujourd'hui à TF1 de compter sur ces nouveaux produits, pour venir conforter le succès de toutes les émissions déjà programmées.

Enfin, l'année 1991 a été marquée par la prise en charge du redémarrage d'EUROSPORT, première chaîne sportive paneuropéenne, dont les perspectives sont prometteuses.

La chaîne est désormais reçue par plus de 33 millions de foyers en Europe (contre 10 millions en juin 1991).

Une programmation unique d'événements sportifs majeurs diffusés en quatre langues fait d'EUROSPORT, le leader en terme d'audience sur ses principaux marchés.

Malgré une année difficile, marquée par la guerre du Golfe et un marché publicitaire en quasi stagnation, le chiffre d'affaires publicitaire de TF1 a progressé de 5 % et sa part de marché est passée de 51,9 % à 52,8 % (brut SECODIP)

RESULTATS ET PERSPECTIVES 1992

Le Groupe

Le Chiffre d'Affaires du Groupe TF1 s'élève à 6,5 milliards de francs à comparer à 5,8 milliards en 1990, soit une progression de 11,3 %.

Les recettes publicitaires représentent 5.526 MF, les autres recettes 1.011 MF à comparer à 5.238 MF et 591 MF pour 1990.

Le résultat net consolidé ressort à 345 MF se décomposant en 341 MF pour la part du Groupe et 4 MF pour la part des minoritaires. Les chiffres correspondants de 1990 étaient de 300 MF et 3 MF. Ainsi la progression du résultat part du Groupe est d'environ de 14 %.

Le bénéfice d'exploitation quant à lui s'est élevé à 526,5 MF contre 477,8 MF en 1990, après 109,5 MF de dotation nette aux comptes d'amortissements et de provisions. Le fonds de roulement s'est accru de 176 MF.

TF1 recueille en 1991, les fruits d'une politique active de développement de nouvelles activités.

Les filiales de diversification représentent désormais 15 % du chiffre d'affaires consolidé contre 11 % en 1990. Les activités de diversification progressent au travers des filiales :

Division Diversification

TELE-SHOPPING

Le télé-achat : 645.000 objets ont été vendus. Les diversifications (presse, achat, minitel, catalogue) ont fortement progressé. Depuis août 1991, TELE-SHOPPING est devenue avec EUROS SHOPPING, le principal opérateur de téléachat en Europe.

TF1 ENTREPRISES

La vidéo, avec plus de 2 millions de cassettes vendues, a triplé le nombre de ses ventes par rapport à l'année précédente.

La télématique : le nombre d'appels sur le "36 15" a dépassé 10 millions contre 9 millions en 1990.

Le commercial et produits dérivés voit son chiffre d'affaires de 45,3 MF augmenter de 7 % par rapport à celui réalisé en 1990.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE COMMUNICATION

TF1 a acquis, en 1991, 50 % de cette société, qui détient un catalogue d'environ 70 titres vidéo vendus à 190 000 exemplaires. Dans son catalogue figurent les collections "DE FUNES" et "DELON".

UNE MUSIQUE

a produit 29 génériques et musiques d'émission, a connu par ailleurs un fort développement de sa nouvelle activité d'édition phonographique (un disque d'or a été obtenu pour "Succès Fous" volume 1) et a également participé à l'opération spéciale de SAGA AFRICA.

TF1 EDITIONS

3 grands succès ont été édités, "le Livre Guinness des Records 92" - "Le Tueur derrière la porte" - "Rester jeune à 40 ans". TF1 EDITIONS confirme sa vocation de maison d'édition populaire.

STUDIOS 107

dont l'objet est la mise à disposition de locaux et matériels d'enregistrement d'émissions et de productions.

EUROSPORT

TF1, TF1 EUROPE, sa filiale et ses filiales EUROSPORT SALES ORGANISATION et SOCIETE EUROPEENNE DE TELETRANSMISSIONS SPORTIVES, sont les opérateurs techniques et commerciaux d'EUROSPORT, chaîne reçue par 33 millions de foyers dans 22 pays européens, dont 8 de la CEE. La chaîne répond à un concept de programmation unique d'événements sportifs majeurs et est diffusée en quatre langues.

Division Production

TFI FILMS PRODUCTION

En 1991, TFI FILMS PRODUCTION a investi plus de 145 MF dans la coproduction de 17 films dont "Ma Vie est un Enfer", "La Totale", "Mon Père ce Héros", "Talons Aiguilles", lesquels ont fait plus de 1 million d'entrées dans les salles.

PROTECREA produit les séries "Commissaire Moulin", "Commissaire Chabert", "Van Loc"; les émissions "52 sur la Une" et "Ushuaia".

BANCO PRODUCTION compte parmi ses productions "Pudeur ou Impudeur", "Les Mouettes", "Une Famille Formidable", "Faut pas Rougir".

TRICOM a commercialisé "La Montagne de Diamants", en AUSTRALIE, ESPAGNE, GRECE, TURQUIE, INDONESIE et SCANDINAVIE.

La contribution des sociétés du Groupe au chiffre d'affaires et au résultat consolidés est la suivante :

	Chiffre d'affaires	Contribution au Résultat consolidé
TFI	5 628,3	296,6
TFI PUBLICITE	53,9	4,0
TELE-SHOPPING	306,0	9,5
TFI FILMS PRODUCTION	44,8	6,2
TFI EDITIONS	41,1	1,6
UNE MUSIQUE	18,4	3,1
LA RESERVEE	—	(0,5)
TFI ENTREPRISES	283,1	37,8
SYALIS	—	20,8
TFI PUBLICITE BELGIQUE	0,4	0,4
TFI PUBLICITE PRODUCTION	4,4	1,0
DUBE	—	0,5
PROTECREA	13,0	3,7
BANCO PRODUCTION	3,3	(3,7)
EURO MEDIA SHOP	0,1	(0,3)
TFI EUROPE	—	15,4
STUDIOS 107	22,7	(10,7)
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE COMMUNICATION	14,7	0,8
SOCIETE EUROPEENNE DE TELETRANSMISSIONS SPORTIVES	75,2	0,2
EUROSPORT SALES ORGANISATION	27,7	(45,3)
TOTAL	6 537,1	341,1

TF1 s.a.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1991 s'est élevé à 5.179 MF se décomposant en 5.081 MF au titre des recettes publicitaires et 98 MF de recettes diverses.

Le montant de la dotation au compte de provisions pour l'impôt sur les bénéfices est de 167,8 MF contre 165,5 MF pour 1990. La provision pour la participation des salariés est de 10 MF. Le bénéfice net de l'exercice est de 290 MF contre 281 MF pour 1990.

TF1 s'est fixée, pour 1992, les objectifs suivants :

- conforter sa place de 1ère chaîne de télévision en France, en offrant aux téléspectateurs des programmes répondant encore plus à leurs attentes,
- maintenir sa position sur le marché de la publicité en offrant aux annonceurs des produits adaptés à leur besoin,
- poursuivre la modernisation de l'entreprise en exploitant au mieux les possibilités de ses nouvelles installations de Boulogne Billancourt,
- réussir EUROSPORT en en faisant la première chaîne de télévision sportive paneuropéenne.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POINT SOCIAL

Effectif

L'effectif permanent de TF1 SA au 31 décembre 1991 était de 1192 collaborateurs.

Politique salariale et promotionnelle

TF1 a poursuivi en 1991, une politique salariale dynamique. L'augmentation moyenne des salaires aura été sensiblement supérieure à l'inflation et comprend notamment, le passage à 100 % du 13^{ème} mois pour le personnel permanent, technique et administratif et à 100 % du 14^{ème} mois pour les journalistes.

Relations sociales

- Réforme de l'ensemble des systèmes de prévoyance avec pour objectif l'amélioration des garanties,
- mise en place d'un nouveau régime de frais médicaux.

Formation professionnelle et relations écoles

TF1 a une politique active de formation. Elle aura, en 1991, consacré plus de 4 % de la masse salariale à la formation.

Dans le cadre des relations écoles, TF1 a, en 1991, accueilli 392 jeunes étudiants venant des horizons les plus divers.

Objectifs 1992

Ils portent principalement sur l'insertion dans les locaux de BOULOGNE BILLANCOURT et le renforcement des compétences au sein du Groupe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Télévision Française 1 :

a créé et a souscrit :

- le 5 janvier 1991, 99 994 actions de 100 F valeur nominale, soit 99,9 % du capital de STUDIOS 107, société anonyme ayant pour objet : la mise à disposition de locaux et matériels pour la production et l'enregistrement d'émissions, de séries et de téléfilms,
- le 25 avril 1991, 1 000 actions de 100 F valeur nominale, soit 33,3 % du capital de VENDOME PRODUCTIONS, société anonyme ayant pour objet : la production et la coproduction d'oeuvres audiovisuelles.

a acquis ou souscrit :

- le 29 juin 1991, 3 918 actions de 100 F valeur nominale, soit 50 % du capital de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE COMMUNICATION, société anonyme ayant pour objet l'édition et la commercialisation de titres vidéo,
- 100 000 actions de 100 F valeur nominale, lors de l'augmentation de capital de TF1 EUROPE, son capital ayant ainsi été porté à 10 250 000 F ; TF1 a maintenu sa participation à hauteur de 99,9 % du capital.

a reçu :

- 2 200 actions de 100 F valeur nominale de TF1 ENTREPRISES, suite au paiement de l'intégralité de son dividende en actions ; TF1 détient à la suite de cette opération, 4 688 actions de 100 F, soit 99,7 % du capital.

a cédé :

- le 30 décembre 1991, 3 918 actions, soit 50 % du capital de la

société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE COMMUNICATION, à sa filiale TF1 ENTREPRISES,

- le 30 décembre 1991, 2 500 actions, soit la totalité de sa participation de la société UNE MUSIQUE, à sa filiale TF1 ENTREPRISES.

En outre, TF1 a également participé, en 1991, à l'augmentation du capital de SOREAD, en souscrivant 96 016 actions nouvelles de 100 dirham chacune, maintenant sa participation à 8 % du capital.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

TF1 a créé et souscrit, le 2 janvier 1992, 20924 parts de 100 F soit 84 % du capital de TFI SERVICES ET GESTION Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation et la gestion des locaux de Boulogne.

TF1 a souscrit, le 15 janvier 1992, lors de l'augmentation du capital de TF1 EUROPE, 147 500 actions de 100 F, maintenant sa participation dans cette société à plus de 99 %.

Votre société a cédé, le 4 mars 1992, 1 250 actions de la SOCIETE EUROPEENNE DE TELETRANSMISSIONS SPORTIVES, soit la moitié de sa participation, ainsi ramenée à 50 % du capital.

Votre société a vendu, le 27 mars 1992, l'immeuble du siège social sis 19 rue Cognacq-Jay à PARIS (75007), à la compagnie d'assurance LA MONDIALE.

CAPITAL

Le titre

L'année 1991 a été une période de forte activité sur le titre TF1, avec un taux de rotation du capital de 35 % contre 16 % en 1990.

En dépit d'une performance moyenne supérieure à celle de 1990 (317,5 F / 296,6 F), le titre cotait 300 F au 31 décembre 1991 contre 290 F au 31 décembre 1990.

Au 31 décembre 1991, avec une capitalisation boursière de 6 300 MF, TF1 représentait 4,7 % de la capitalisation totale du second marché (contre 5,2 % au 31 décembre 1990), se situant ainsi au deuxième rang des valeurs du second marché.

Néanmoins, depuis le 1^{er} trimestre 1992, le titre connaît un regain d'intérêt et enregistre une bonne progression au niveau des cours : 363 F de cours moyen depuis le début de l'année, avec des volumes importants.

Achats en bourse

Durant l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de l'autorisation annuelle qui lui avait été conférée par l'Assemblée Générale du 12 juin 1991, en vue de régulariser le marché boursier des actions TF1. En revanche, 2.300 titres TF1 détenus par LA RESERVEE ont été vendus sur le marché en septembre. Cette société détient à ce jour un solde de 124.700 titres TF1.

Montant

Le capital de TELEVISION FRANCAISE 1 est de 210 000 000 Francs, divisé en 21 000 000 actions de 10 Francs nominal chacune.

Actionnariat

A la connaissance du Conseil,

- les 50 % du capital détenu par le Groupe des Repreneurs, au 14 avril 1992, se répartit comme suit :

BOUYGUES	25,-	%
CREDIT LYONNAIS	7,3	%
SOCIETE GENERALE	4,5	%
WORMS & CIE	2,2	%
GMF	2,3	%
EDITIONS MONDIALES	2,-	%
INDOSUEZ	2,-	%
GROUPE B. TAPIE	1,7	%
CHOLET DUPONT	0,8	%
Autres membres	2,2	%
	50	%

- Aucun actionnaire autre que les repreneurs ne détient plus de 5 % du capital.

Projet d'un plan d'épargne d'entreprise

Nous soumettons à votre approbation un projet d'actionnariat des salariés, qui permettrait aux salariés de la société et des filiales ou sous-filiales, d'adhérer à un Plan d'Epargne d'Entreprise de TELEVISION FRANCAISE 1.

Les fonds versés seraient collectés par un fonds commun de placement créé, dans le cadre de plan d'épargne d'entreprise prévu par les dispositions de l'Ordonnance n° 86-1134 du 21 octobre 1986.

Il a semblé à votre Conseil que l'accèsion des collaborateurs à l'actionnariat de TELEVISION FRANCAISE 1 permettrait de développer l'appartenance à la Société et Groupe.

Les actions ainsi achetées resteront indisponibles pendant cinq ans à compter de leur date d'acquisition.

Il vous est demandé d'autoriser le Conseil à proposer aux salariés de la société, de ses filiales ou sous-filiales, ayant une ancienneté de six mois dans la société, dans les filiales ou sous-filiales, d'adhérer à un Plan d'Epargne d'Entreprise, dont les fonds collectés seront investis en actions TELEVISION FRANCAISE 1.

Votre Conseil pourrait également, avec faculté de substituer :

- arrêter le plafond du montant que chaque salarié pourrait épargner et investir en actions TELEVISION FRANCAISE 1,
- arrêter la liste des filiales et sous-filiales de la société pouvant faire bénéficier leurs salariés du Plan d'Epargne Entreprise TELEVISION FRANCAISE 1,
- décider des dates de rachat,
- fixer les conditions de l'abondement éventuel qui pourrait être consenti par l'entreprise au bénéfice des salariés qui adhèreraient,
- et, plus généralement, arrêter les autres conditions et modalités de l'opération.

AFFECTATION ET REPARTITION DES RESULTATS DE TELEVISION FRANCAISE 1 (société mère)

Dans les résolutions qui sont soumises à votre approbation, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 1991 et après avoir constaté l'existence de bénéfices disponibles de 427 847 128,20 F, compte tenu du Report à Nouveau de l'exercice précédent de 137 675 543,01 F, de décider l'affectation et la

répartition suivantes proposées par le Conseil d'Administration :

Distribution d'un dividende de (soit un dividende de 8 F net par action de 10 F valeur nominale assorti d'un avoir fiscal de 4 F)	168 000 000,00 F
Affectation aux Autres Réserves	80 000 000,00 F
Affectation du solde au Report à nouveau	179 847 128,20 F

Le dividende pourrait être mis en paiement à compter du 30 juin 1992. Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, les dividendes versés au titre des exercices clos le 31 décembre 1988, le 31 décembre 1989 et le 31 décembre 1990 avaient été respectivement de 3 F, 5 F et 7 F net par action ; les avoirs fiscaux correspondants ayant été de 1,50 F, 2,50 F et 3,50 F.

RESOLUTIONS

Vos Commissaires aux Comptes vous communiqueront leur rapport sur les comptes de l'exercice 1991 et sur les conventions relevant de l'article 101 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966.

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- d'approuver les comptes de l'exercice 1991, l'affectation et la répartition des résultats et les conventions et opérations visées aux articles 101 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966, mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- de donner quitus de sa gestion au Conseil,
- de prendre acte de la présentation des comptes consolidés,
- de ratifier les cooptations de la SOCIETE GENERALE et de Nicholas CLIVE WORMS, Administrateurs, effectuées lors de la séance du Conseil d'Administration du 18 octobre 1991,
- de renouveler, pour deux années, le mandat d'Administrateur de Nicholas CLIVE WORMS, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée,
- de prendre acte des noms des Administrateurs Représentants du Personnel élus pour deux années, et communiqués par le Président du Conseil d'Administration avant la lecture de la résolution soumise à votre approbation, suite à la proclamation des résultats des votes des collèges électoraux ayant abouti à leur désignation, intervenue lors des semaines précédentes la présente Assemblée,
- de ratifier le transfert du siège social à l'adresse suivante : 176/180 rue de l'Université 75007 Paris, décidé par votre Conseil dans sa séance du 14 avril 1991,
- de décider d'allouer, à compter de l'exercice en cours, des jetons de présence au Conseil d'Administration d'un montant global annuel de 1 300 000 F,
- de renouveler l'autorisation, qui n'a pas été utilisée, que vous aviez donnée par votre Assemblée du 12 juin 1991, permettant à votre Société d'acheter en Bourse ses propres actions en vue de régulariser leur marché. Cette acquisition éventuelle serait limitée à 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 500 F par action et le prix minimum de vente 285 F par action.

Ci-joint, nous vous remettons le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	1987 (1)	1988 (2)	1989	1990	1991
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	210.000.000	210.000.000	210.000.000	210.000.000	210.000.000
b) Nombre d'actions émises	21.000.000	21.000.000	21.000.000	21.000.000	21.000.000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'Affaires hors taxes	1.993.510.087	5.998.570.975	4.516.826.134	4.867.144.981	5.178.682.786
b) Bénéfice avant impôt, participation des salariés amortissements et provisions	71.408.388	507.513.047	436.414.154	535.045.719	545.608.419
c) Impôt sur les bénéfices	—	86.491.333	143.345.799	165.504.939	167.840.066
d) Bénéfice après impôts, participation des salariés amortissements et provisions	13.617.513	132.796.587	216.389.662	280.871.781	290.171.585
e) Montant des bénéfices distribués	—	63.000.000	105.000.000	147.000.000	168.000.000 (3)
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,40	20,00	13,50	17,07	17,50
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	0,65	6,33	10,30	13,37	13,81
c) Dividende versé à chaque action	—	3,00	5,00	7,00	8,00
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	1.491	1.473	1.344	1.276	1.192
b) Montant de la masse salariale	278.189.852	654.967.543	502.535.056	480.358.433	570.324.356
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	106.029.712	247.381.131	220.176.342	179.032.239	216.151.921
(1) Exercice de huit mois.					
(2) Exercice de seize mois					
(3) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale					

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUIN 1992

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, afin de vous proposer de renouveler l'autorisation échue, d'émettre des bons autonomes de souscription d'actions, que vous aviez conférée au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 12 juin 1991.

En vue de lui permettre de saisir les opportunités offertes par les marchés financiers, tant français qu'étrangers, afin de réaliser les meilleurs placements en fonction des besoins en fonds propres de la Société, nous vous demandons d'autoriser votre conseil à émettre ces bons avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Cependant, afin de tempérer les effets de la suppression du droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration pourra conférer aux actionnaires une priorité de souscription ne donnant pas droit à la création de droits négociables.

Si l'autorisation sollicitée lui est donnée, le Conseil d'Administration sera habilité à émettre des bons autonomes de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans les conditions énoncées ci-dessous :

- durée de l'autorisation : 1 an ;
- montant nominal maximum des actions ordinaires pouvant être souscrites sur présentation des bons : FF 100.000.000 ;
- modalités de détermination du prix : le ou les prix d'exercice majorés du prix d'émission du nombre de bons nécessaire pour souscrire une action, devront être arrêtés de telle sorte que la Société reçoive, pour chaque action à provenir de l'exercice des bons, une somme au moins égale à la moyenne des cours constatés pour les actions pendant vingt jours consécutifs choisis parmi les quarante qui précèdent le jour du début de l'émission des bons, cette moyenne pouvant être corrigée pour tenir compte de la différence de dates de jouissance.

Il vous est également proposé d'autoriser votre Conseil d'Administration, de procéder aux augmentations de capital prévues par les résolutions des Assemblées Générales des 9 Juin 1989 et 12 juin 1991 et celle de la présente Assemblée, en période d'Offre Publique d'Achat et/ou d'Echange.

Conformément aux dispositions nouvelles des articles 155 et 155-1 du décret du 23 Mars 1967, nous vous précisons ci-après les incidences qu'auraient les émissions autorisées sur la situation des actionnaires de la Société, en particulier en ce qui concerne leur quote-part du bénéfice et celle des capitaux propres.

L'on raisonne sur les comptes sociaux de la Société au 31 Décembre 1991.

A cette date, les capitaux propres par action après répartition du résultat de l'exercice, s'élèvent à FF 53.

Les résolutions soumises à votre autorisation fixent le prix minimum d'émission.

Les émissions proposées auront donc pour effet d'augmenter les capitaux propres par action, si la moyenne des cours sur la période considérée est supérieure à FF 53.

A titre d'information, les moyennes des premiers cours de l'action sont :

- pour le mois de février 1992 : FF 365
- pour le mois de mars 1992 : FF 386

Le résultat net par action, pour l'exercice 1991, s'élève à FF 13,82.

Nous ne sommes pas en mesure de chiffrer l'impact des autorisations d'émission sur le résultat net par action, celles-ci étant destinées à permettre à la Société de saisir les opportunités offertes par le marché financier en fonction de ses besoins en fonds propres. En effet, le prix ainsi que le montant des opérations ne seront connus que lorsque le Conseil d'Administration décidera d'utiliser ces autorisations. Comme conséquence de l'ensemble des autorisations sollicitées ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir conférer à votre Conseil d'Administration tous pouvoirs pour arrêter toutes autres conditions et modalités des émissions de valeurs mobilières, accomplir toutes opérations et formalités et apporter aux statuts les modifications corrélatives aux augmentations de capital.

Les indications sur la marche des affaires sociales, à fournir conformément à la loi, figurent dans le rapport de gestion qui vous a été communiqué. Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration